

# Déconstructions

par Nicolas Baygert/

Chargé de cours à l'hecs  
et maître de conférences à l'ULB.

## TOUS GUIGNOLS DE L'INFOTAINMENT ?

**S**e risquant une fois encore à quitter sa *safe room*, Joëlle Milquet (CDH) a cru bon de jeter un pavé dans la mare aux médias. La ministre de l'Éducation reproche à une équipe de la RTBF d'avoir enregistré une conversation privée avec André Antoine à son insu. « La presse, dit-elle, dépasse les limites. » Il serait impératif de « revoir la déontologie journalistique ». En ligne de mire : l'*infotainment*, ce sulfureux mélange des genres de plus en plus prisé.

L'*infotainment* a en effet le vent en poupe : des programmes hybrides, juxtaposant séquences sérieuses et pauses humoristiques – songeons au portrait caustique, à rebrousse-poil de Johanne Montay, précédant l'interview de *Jeudi en prime* (RTBF) – ou une subversion totale du dispositif comme le propose *Le Petit Journal* (Canal+). La transgression « est marquée par le ton impertinent ou familier utilisé ; une volonté de casser les codes », d'ôter tout filtre, toute distanciation superflue. Le but recherché est, avant tout, de percer le mur de l'indifférence à l'égard d'une information politique peu aguichante et d'offrir des clés de lecture aux plus jeunes. Un dessein louable, donc.

Mais comme stratégie de captation des publics, l'*infotainment* use volontiers d'une vulgarisation dramatisée. Objectif : produire des « moments de télévision », voire des « dérapages » comme autant de séquences propices au *buzz* en ligne, comme le constate si souvent Joëlle Milquet. De même, l'*infotainment* se traduit par une généralisation du LOL (la drôlerie dans le jargon internaute) souvent aux dépens du politique, sujet de moquerie. Il est ainsi « démasqué » dans ses contradictions ou ses bassesses. Une extension du domaine de la farce dans laquelle l'écu se voit cloué au pilori – ce même élu, d'habitude friand d'émissions de divertissement lui permettant de lisser son image, d'étendre sa base en tant

que *people* comme les autres.

Quid de la déontologie ? Liberté de la presse oblige, la transgression est toujours payante : « Elle lave le pécheur de toute faute », estime Patrick Charaudeau (1). Ces développements sont pourtant loin d'être sans conséquences sur les rapports entre journalistes et élus.

L'information politique est le résultat d'un processus collaboratif. Sans mise en forme (le travail de communicants, attachés de presse ou *spin doctors*) et sans reprise (le travail des journalistes), la parole politique resterait lettre morte. Ainsi, davantage qu'un rapport de force, il s'agit en réalité d'une coénonciation. Cette relation repose sur une loyauté implicite : un « contrat de confiance » permettant le fameux *off the record* (à micro fermé), les sources anonymes et autres espaces de respiration concédés aux mandataires. Or, désormais, « on est dans une totale transformation de la presse, une conversation privée peut vous être volée et diffusée ensuite à la télévision », regrette Joëlle Milquet.

A terme, la dynamique transgressive menace de déboucher sur une méfiance généralisée. Voyant leurs confidences jetées en pâture au grand public, le risque d'un recours « préventif » à la langue de bois, au verbe vide, est bien réel. Une parole politique mise en coupes réglées par les communicants. Tanguant entre journalisme de complaisance et journalisme de défiance, les médias ne pourront que constater ce détachement progressif. ●

(1) **Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours**, par Patrick Charaudeau, De Boeck-Lna, 2011.